

Jardins d'Artistes

Une journée consacrée à l'art et à l'imagination en lien avec le jardin.

Programme de la journée

Pour le bon déroulement de l'animation, il est conseillé d'arriver à 10h et de partir à 16h30.

Les enfants seront répartis en 2 groupes encadrés par les animateurs de l'Écomusée (les animateurs de votre centre restant garant de la bonne attention des enfants ainsi que de leur bonne conduite).

- Découverte sensorielle du jardin
- Réalisations artistiques à partir des éléments récoltés au jardin
- Création de dessins au naturel avec les plantes tinctoriales
- Fabrication de saison

Contact / réservation

Maison des Arts et Traditions Rurales
Association Écomusée
87 rue Chaude
55210 HANNONVILLE-sous-les-CÔTES
Tél : 03.29.87.32.94
(répondeur en cas d'absence)
Courriel : ecomusee.hannonville@wanadoo.fr
Site internet : www.ecomusee-hannonville.com
Facebook
Écomusée d'Hannonville

Équipe d'animation

Blandine LEPRINCE, Céline AUBRY,
Georges MACEL

Conditions

Coût : 350€ (forfait groupe inférieur ou égal à 25) 480€ (forfait groupe 26-50), 11€ par enfant supplémentaire.

Période : toute l'année

- Capacité d'accueil de maximum de 60 enfants.
- Réservation à confirmer au moins 2 semaines à l'avance par retour du coupon ci-joint à l'adresse du contact.
- Repas tiré du sac en salle à Hannonville-sous-les-Côtes ou pique-nique dans le jardin du musée (merci de restituer le lieu du repas propre – **une caution de 50€ sera demandée**),
- Encadrement nécessaire à prévoir pour les activités en extérieur et en autonomie,
- Se munir d'un appareil photo pour une meilleure exploitation de la journée,
- Pour le bon déroulement de l'animation, il est demandé à l'ensemble du personnel accompagnateur d'éteindre leurs téléphones portables pendant l'animation,
- Une boutique avec des produits locaux et des ouvrages sur la thématique de l'animation est à votre disposition (**nous acceptons désormais la carte bancaire**),
- Les accompagnateurs restent les garants de la bonne attention des enfants, ainsi que de leur bonne conduite vis à vis du matériel et des salles mis à disposition.

GESTE ECO-CITOYEN et RESPONSABLE : le ramassage des ordures ménagères dans la commune d'Hannonville-sous-les-Côtes se faisant maintenant à la levée, nous vous informons que les enfants repartent avec les déchets qu'ils produisent (soit dans leur sac à dos pour les plus grands, soit dans un sac poubelle commun pour les plus petits) et vous invitons donc à les réduire à la source (sandwichs « maison », gourdes,...). Merci de procéder au tri des déchets. Un seau pour les déchets organiques sera mis à votre disposition.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

Coupon de réservation au verso →



De 3 à 14 ans

CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION*

(Réserver par téléphone auprès du site avant d'envoyer la confirmation)

**Un montant de 30% du coût de l'animation sera facturé en cas d'annulation intervenant à moins d'une semaine (7 jours) avant la date de réservation.*

Nom de l'animation :

Date retenue pour l'animation :

Nombre d'enfants par tranche d'âge :

Nombre d'accompagnateurs :

Centre (adresse complète) :

Téléphone : Courriel :

Heure d'arrivée : heure de départ :

Nom du transporteur : Tarif transporteur :

Responsable du centre : Responsable de la sortie :

Mr ou Mme accepte les conditions énoncées dans la fiche descriptive, et **m'engage à envoyer le chèque de caution de 50€** pour la salle prêtée (en cas de mauvais temps) pour le pique-nique du midi à l'ordre de : Écomusée d'Hannonville.

Je soussigné certifie que les enfants et moi-même sommes couverts par une assurance.

Fait à le Nom du responsable:

Document à retourner à l'Écomusée : cf. adresse postale ou courriel indiqués au recto (conserver une copie recto/verso de ce document)

Signature

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2023-2024

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'État, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.